



PROCÈS-VERBAL

de la sixième assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand

Étaient présent(e)s :

Mathieu Trépanier	Président
Sophie Dallaire	Vice-présidente
Alex Tremblay Lamarche	Secrétaire
Bernard Paré	Trésorier
Justine Bourgeois-Dallaire	Administratrice
Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Administratrice
Rita Giguère	Administratrice
Pierre Martin	Administrateur
Kauryne Nolla	Administratrice

Étaient également présent(e)s :

Hélène St-Pierre	Conseillère, service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Saint-Louis-Sillery

Étaient absent(e)s :

Julie Lavoie	Administratrice
Charles Madet	Administrateur

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, cinq citoyens assistent à la rencontre en personne.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mathieu Trépanier souhaite la bienvenue aux membres et citoyens présents, et ouvre l'assemblée à 19 h 08.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Pierre Martin, appuyée par Sophie Dallaire, il est résolu d'adopter l'ordre du jour après ajout de l'élément « Nomination d'une présidente d'élection » au point 5 et de quelques sujets au point 8 (Projet de rue-école, Fête de quartier Notre-Dame-de-Foy, Myrand en musique le 16 septembre, campagne électorale dans Jean-Talon, page Facebook, babillard public, réseau cyclable sur le chemin Sainte-Foy). Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des 18 mai et 7 juin 2023

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Bernard Paré, il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 18 mai et 7 juin 2023 après correction de quelques coquilles. Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal et suivi des résolutions passées

Hélène St-Pierre a demandé un suivi sur une résolution adoptée le 18 mai sur le secteur entre de l'Église et Isidore-Garon. Elle nous communiquera la réponse sous peu.

5. Élections

a. Nomination d'une présidente d'élection.

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Rita Giguère, il est résolu de nommer Hélène St-Pierre présidente d'élection. Proposition adoptée à l'unanimité.

Hélène St-Pierre informe les administrateurs qu'elle a reçu deux candidatures (celles de Kauryne Nolla et Justine Bourgeois-Dallaire) pour compléter le conseil de quartier et que ces candidatures ont reçu les appuis nécessaires.

b. Nomination de deux membres cooptés

Les deux nouvelles administratrices sont élues à l'unanimité par les membres du conseil de quartier. Kauryne Nolla et Justine Bourgeois-Dallaire se présentent brièvement.

6. Période d'intervention des conseillers municipaux

Maude Mercier-Larouche invite les citoyens à participer à l'événement Myrand en musique, le 16 septembre prochain. Elle invite le conseil de quartier à déposer un projet d'ici le 30 novembre en matière de sécurité routière dans le cadre du plan de soutien à la mobilisation afin de pouvoir bénéficier d'une subvention

annuelle pouvant aller jusqu'à 3 000 \$ par organisme pour mener des projets de sensibilisation ou de mobilisation en sécurité routière.

David Weiser informe les administrateurs qu'il y aura des changements sur l'avenue Monseigneur-Grandin afin de la rendre plus sécuritaire à la suite des pressions faites par les citoyens et le conseil de quartier. Des balises de contrôle de vitesse seront installées. De la signalisation sera également ajoutée pour inciter les gens à ralentir.

7. Période de questions et commentaires des citoyens

Bernard Paré demande à Maude Mercier-Larouche quels sont les plans pour étendre le réseau àVélo dans le quartier et s'il y aura un contrôle accru du port du casque. Cette dernière lui répond qu'il est prévu d'étendre le projet, mais qu'il y a des demandes dans de nombreux quartiers pour disposer de bornes (dans les quartiers qui n'en ont pas encore) ou de davantage de bornes (dans ceux qui en possèdent déjà). Elle ajoute que le port du casque relève du code de la sécurité routière et que la ville a pour mandat de faire la promotion du port du casque.

Un citoyen de la rue Rochette, M. Jean Piuze, interpelle Maude Mercier-Larouche sur les travaux effectués dans le secteur des rues Pierre-Maufay, Hélène-Boullé, Rochette et Géronce-Gariépy. Un gazoduc de 20 centimètres y a été installé afin d'accroître la capacité de desservir les institutions du secteur par Énergir. Il s'inquiète que les citoyens n'aient pas été prévenus de l'installation d'une telle conduite et qu'ils n'aient pas eu l'occasion de poser des questions aux élus et aux autorités sur le sujet. Il s'inquiète également de voir les compagnies gazières prendre de l'expansion à Québec dans un contexte de réchauffement climatique. Il se demande si la Ville de Québec ne devrait pas restreindre l'usage du gaz plutôt qu'en permettre l'expansion. Maude Mercier-Larouche mentionne que la Ville n'a pas de pouvoir là-dessus, mais qu'il y a eu des discussions sur le sujet pour tenir les citoyens davantage informés de la nature des travaux qui se font près de chez eux. Alex Tremblay Lamarche lui souligne que le Centre québécois en droit de l'environnement a mis de l'avant que les villes ont le pouvoir d'adopter des règlements en matière d'environnement pour restreindre l'utilisation du gaz naturel sur leur territoire.

Danielle Goulet, résidente de l'avenue Monseigneur-Grandin, accueille avec beaucoup d'enthousiasme les travaux à venir pour réduire la vitesse sur cette rue. Elle est cependant inquiète puisque les relevés de vitesse dans le secteur montrent que les automobilistes qui y circulent dépassent bien largement la vitesse permise. Elle se demande si la Ville mettra en place de quoi vérifier l'efficacité des mesures correctives. David Weiser lui répond qu'il y aura un suivi des résultats. Mathieu Trépanier encourage les citoyens présents à ne pas hésiter à faire des demandes d'accès à l'information pour avoir de telles informations pour appuyer leurs demandes.

Mathieu Trépanier demande aux conseillers municipaux s'ils ont eu des nouvelles de l'avenir du quartier militaire et ce qui sera fait pour prolonger la piste cyclable qui a été mise en place sur le chemin Sainte-Foy entre l'Université Laval et l'avenue de Vimy. Maude Mercier-Larouche lui répond qu'il n'y a pas de nouveau sur la question du quartier militaire et que la Ville travaille à relier les différentes pistes cyclables.

Bernard Paré invite les conseillers municipaux à féliciter le service de foresterie urbaine dans la plantation d'arbres dans le quartier.

RÉSOLUTION 2023-09-06-01

Sur une proposition de Bernard Paré, appuyée par Sophie Dallaire, il est résolu de féliciter l'équipe de foresterie urbaine et tous les intervenants liés à la plantation de nombreux arbres (568) sur les terrains publics et privés le long des rues du quartier . Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Sujets d'intérêt et dossiers du conseil de quartier

a. Vision de développement des chemins Sainte-Foy et Quatre Bourgeois

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

b. Travaux de réfection du terrain de basket dans Notre-Dame-De-Foy

Une résolution sera présentée lors de la prochaine réunion du conseil de quartier.

c. Quartier militaire

Mathieu Trépanier fera des démarches pour obtenir plus d'information sur la question.

d. Maisons de chambres illégales et leur impact négatif sur le tissu social du quartier.

Amélie-Elsa Ferland-Raymond présente un projet de résolution sur lequel elle a travaillé. Bernard Paré déplore que la Ville peine à appliquer son règlement. Sophie Dallaire souligne qu'on devrait mettre l'accent sur la nécessité de créer des logements afin de pallier le problème auquel les maisons de chambres illégales répond : le manque de logements. Elle lui demande qu'elle est sa préoccupation principale. Amélie-Ela Ferland-Raymond lui répond que c'est de faire respecter la réglementation de la Ville. Bernard Paré suggère la création d'un comité pour se pencher sur la question. Ledit comité pourrait réfléchir à cet enjeu et déposer un mémoire. Maude Mercier-Larouche ajoute que Marie-Pierre Boucher se penche sur la question et invite les administrateurs à lui communiquer leurs doléances à ce sujet. Hélène St-Pierre invite les administrateurs à inscrire à l'ordre du jour les projets de résolution qu'ils désirent adopter afin d'informer les citoyens des sujets qui feront l'objet de discussions afin de favoriser leur participation. Un nouveau projet de résolution sera déposé à la prochaine réunion.

e. Place éphémère au Parc Notre-Dame-de-Foy

Sophie Dallaire informe les administrateurs que les jeunes du quartier paraissent avoir apprécié les installations. David Weiser ajoute que Cyclo Nord-Sud y a tenu un atelier de réparation de vélo qui a été apprécié.

f. Programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière

Mathieu Trépanier, Amélie-Elsa Ferland-Raymond et Bernard Paré prépareront une demande de subvention.

g. Retour sur la balade à vélo du 21 mai

La balade a été annulée en raison du mauvais temps et elle ne sera malheureusement pas reprise.

h. Fête de quartier du 24 juin

Mathieu Trépanier mentionne que cette fête a été un succès. Elle a réuni approximativement de 300 à 500 personnes au cours de la journée.

RÉSOLUTION 2023-09-06-02

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Sophie Dallaire, il est résolu de féliciter l'Agence 714 pour son travail dans l'organisation de cette fête de quartier et pour la qualité des activités de la journée ainsi que la Ville de Québec pour son soutien financier. Il est également résolu de demander à la Ville de Québec la reconduction de cette fête de quartier pour la prochaine année. Proposition adoptée à l'unanimité.

i. Piano public

Pierre Martin informe les administrateurs qu'il est satisfait des quatre spectacles présentés cette année. S'il déplore que certains spectacles n'aient pas réussi à attirer une foule aussi nombreuse qu'il l'aurait souhaité, il se réjouit de la qualité des prestations. Il informe les administrateurs que, compte tenu qu'il quittera le quartier d'ici un an, il sera nécessaire de trouver un nouvel administrateur pour reprendre ce dossier.

j. Corridors aériens

En raison de l'heure avancée, ce point est remis à la prochaine rencontre.

k. Répartition des dossiers et projets au sein du conseil

Sophie Dallaire a poursuivi le travail listant les différents dossiers et projets du conseil de quartier. Elle invite les administrateurs à y inscrire les dossiers sur lesquels ils travaillent.

l. Nouveaux projets

En raison de l'heure avancée, ce point est remis à la prochaine rencontre.

m. Projet de rue-école (école Fernand-Séguin)

Pierre Martin avait soumis un projet avec des bénévoles à la Ville qui a été refusé, car la Ville lui a mentionné qu'elle comptait mener un projet de cette nature. Il y a d'ailleurs eu une annonce de la ministre des Transports et de la mobilité durable aujourd'hui devant l'école. La fresque qui y a été peinte sera détruite, car la peinture qui a été utilisée pose des risques d'aquaplanage. Pierre Martin ajoute qu'il est difficile de trouver des bénévoles pour ce projet de rue-école, car il est nécessaire qu'ils soient disponibles avant le début des classes et à la sortie de celles-ci. C'est la directrice de l'école qui a pris le relais dans ce projet.

n. Fête de quartier Notre-Dame-de-Foy (9 septembre)

Malgré les prévisions de précipitation, la fête se tiendra beau temps, mauvais temps. En cas de pluie, elle se tiendra dans l'école. Mathieu Trépanier invite les administrateurs à participer à l'événement. Il revient sur le montant que le conseil de quartier souhaitait offrir à l'événement. Pierre Martin suggère que nous achetions 200 croissants que nous offririons contre des idées pour le quartier. Compte tenu des délais très serrés, il est convenu de remettre cela à la prochaine fois.

o. Myrand en musique (16 septembre)

Mathieu Trépanier demande aux administrateurs si certains sont prêts à faire la distribution de dépliants. Amélie-Elsa Ferland-Raymond donnera un coup de main.

p. Campagne électorale dans Jean-Talon

Mathieu Trépanier désire savoir si les administrateurs aimeraient interpellier les candidats sur un enjeu. Alex Tremblay Lamarche suggère que nous les interpellions sur la question de la sécurité routière. Sophie Dallaire propose d'y ajouter 10 bonnes idées pour le quartier. Bernard Paré renchérit sur la question du logement abordable.

q. Page Facebook

Mathieu Trépanier a l'impression que, depuis qu'il a acheté de la publicité, les billets qu'il poste suscitent moins de réactions. Pierre Martin suggère d'y aller avec des publications plus personnelles présentant des citoyens. Bernard Paré est prêt à donner un coup de main.

r. Réseau cyclable sur le chemin Sainte-Foy

Sophie Dallaire présente une proposition de résolution sur le réseau cyclable sur le chemin Sainte-Foy. Alex Tremblay Lamarche souligne que cette résolution devrait tenir compte de l'importance de préserver les deux bâtiments patrimoniaux qu'on trouve sur le chemin Sainte-Foy entre l'avenue Myrand et terrasse laurentienne. Ils reviendront avec un nouveau projet de résolution.

s. Babillard public

Pierre Martin présente une résolution qu'il a préparée pour la création d'un babillard public. Il a constaté que nous disposons de peu d'espace pour annoncer les événements qui se tiennent dans le quartier.

RÉSOLUTION 2023-09-06-03 *(demande d'installation de babillards pour favoriser le tissu social)*

Attendu que :

- *La cité universitaire est une communauté dynamique composée de résidents engagés qui souhaitent favoriser le tissu social en partageant des informations et des annonces pertinentes avec leurs concitoyens.*
- *Les babillards actuels dans notre quartier sont principalement réservés aux annonces commerciales approuvées par la Ville de Québec, limitant ainsi la possibilité pour les résidents de partager des informations non commerciales d'intérêt général.*

- *Il est essentiel de promouvoir la communication et l'engagement civique au sein de notre quartier en offrant un espace dédié aux résidents pour afficher des annonces, des événements communautaires, des services, et d'autres informations utiles.*

Sur une proposition de Pierre Martin, appuyé par Mathieu Trépanier, IL EST RÉSOLU que :

- *Le conseil de quartier de la cité universitaire demande à la Ville de Québec d'installer des babillards supplémentaires (qu'ils soient physiques ou électroniques) spécialement dédiés aux annonces citoyennes dans des lieux stratégiques de notre quartier.*
- *Ces babillards citoyens soient accessibles à tous les résidents de la cité universitaire, sans discrimination, pour permettre la diffusion d'annonces non commerciales d'intérêt public, y compris des événements communautaires, des offres de services bénévoles, des avis de quartier, etc.*
- *que le conseil de quartier de la cité universitaire offre son soutien pour la mise en place, l'entretien et la gestion de ces babillards citoyens en collaboration avec les autorités municipales.*

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Correspondance et trésorerie

Rien à souligner.

10. Divers

Mathieu Trépanier souhaite faire tirer une copie des *Mémoires* de Jean-Paul L'Allier parmi les membres du conseil de quartier.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 19, sur la proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Alex Tremblay Lamarche, il est résolu de lever la séance. Proposition adoptée à l'unanimité.